

COVID-19 : CLINIQUES DE VACCINATION EN HAUTE-CÔTE-NORD, DANS LA MANICOUAGAN ET DANS SEPT-RIVIÈRES POUR LES PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS

Baie-Comeau, le 9 février 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord invite les personnes de 80 ans et plus, qui résident dans les MRC de la Haute-Côte-Nord, de la Manicouagan et de Sept-Rivières, à s'inscrire dès midi aujourd'hui aux prochaines cliniques de vaccination contre la COVID-19.

Les liens pour accéder à Clic Santé et prendre rendez-vous sur le Web sont disponibles sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord à l'adresse suivante : <https://www.ciasss-cotenord.gouv.qc.ca/>.

Il est aussi possible de s'inscrire par téléphone au **1 844 407-0967**. Comme un fort volume d'appels est possible, il est fortement recommandé de s'inscrire sur le Web. La centrale de rendez-vous est ouverte du lundi au vendredi de 12 h à 20 h ainsi que les samedis et dimanches de 8 h à 16 h.

Actuellement, le CISSS de la Côte-Nord octroie uniquement des rendez-vous pour une première dose du vaccin contre la COVID-19.

Lieux de vaccination

En Haute-Côte-Nord, les cliniques de vaccination auront lieu à Forestville et aux Escoumins. Les résidents de toute la Haute-Côte-Nord sont invités à se rendre dans l'une de ces deux municipalités.

Dans la Manicouagan, c'est à Baie-Comeau, Franquelin, Godbout et Baie-Trinité que se tiendront les cliniques. Les résidents de Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes et Ragueneau sont invités à prendre rendez-vous à Baie-Comeau.

Dans Sept-Rivières, la vaccination se fera à Gallix, Rivière-Pentecôte et Port-Cartier, pour l'instant. De nouvelles cliniques de vaccination seront organisées à Sept-Îles prochainement.

Jusqu'à maintenant, plus de 6 900 doses des vaccins contre la COVID-19 ont été administrées dans la région. Le vaccin contre la COVID-19 est sécuritaire et efficace. La vaccination est le meilleur moyen de protection contre la COVID-19 et ses complications. Elle s'ajoute aux autres mesures telles que la distanciation physique, le port du masque médical ou du couvre-visage et le lavage des mains.

Pour faire un choix éclairé au sujet de la vaccination, consultez ce [document](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 342268